

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11) N° de publication : **2 914 825**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national : **07 02584**

51) Int Cl⁸ : **A 41 D 13/06 (2006.01)**

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 10.04.07.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la
demande : 17.10.08 Bulletin 08/42.

56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71) Demandeur(s) : *SALVADOR JEAN EMILE* — FR.

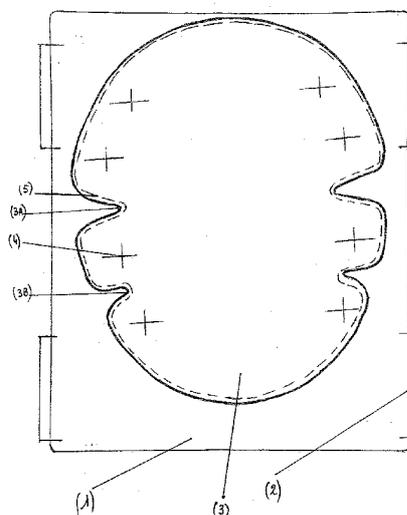
72) Inventeur(s) : *SALVADOR JEAN EMILE*.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) :

54) **GENOILLERE SEMI RIGIDE ARTICULEE.**

57) Genouillère de protection semi rigide articulée caractérisée en ce qu'elle est constituée d'une base (1) munie de mousse antichoc, d'une coque semi rigide (3), la dite coque comportant au moins une découpe de pliage.



FR 2 914 825 - A1



GENOUILLERE SEMI RIGIDE ARTICULEE

5 La présente invention a pour objet une genouillère de protection semi rigide articulée.

Les genouillères semi rigide connues à ce jour ne disposent pas d'un système de d'articulation, la coque semi rigide est fixée latéralement sur sa partie supérieure et uniquement au moyen de rivets à sa base antichoc. La partie inférieure n'étant
10 pas solidaire de la base antichoc afin de pouvoir permettre le pliage, il existe un risque accru d'arrachement de la coque semi-rigide de protection.

Les genouillères de protection permettant l'articulation complète à ce jour ne disposent pas de coque semi rigide.

15

L'objet de l'invention consiste à optimiser le pliage d'une genouillère semi-rigide, ainsi que d'éviter l'arrachement de la coque semi rigide en maintenant la coque semi rigide solidaire à la base antichoc dans son intégralité par le biais de deux moyens de fixation et sera mieux comprise en se référant à la fig. 1 qui, illustre
20 l'invention.

En se référant à la fig. (1), la genouillère selon l'invention est constituée d'une base (1) munie d'une mousse antichoc, disposant sur ses parties latérales, d'attaches élastiques (2) permettant d'enserrer la jambe de l'utilisateur, la coque semi-rigide (3) est fixée à la base (1).

25 Selon l'invention la coque semi-rigide (3) comporte des points de fixation par rivets (4) sur sa partie inférieure afin de maintenir la dite coque solidaire à la base.

5 Selon l'invention la coque semi-rigide (3) comporte une découpe de pliage principale (3a) et une découpe de pliage secondaire (3b), placée dans la moitié inférieure de la coque semi-rigide (3).

10 Selon l'invention la coque semi-rigide (3) comporte des points de fixation par rivets(4) de chaque coté de la découpe de pliage principale (3a).

Selon l'invention la coque semi-rigide (3) comporte des points de fixation par rivets (4) de chaque coté de la découpe de pliage secondaire (3b).

15 Selon une autre caractéristique de l'invention la coque semi-rigide (3) dispose sur son intégralité de son pourtour d'un canal perforé (5) permettant le passage d'une couture afin de maintenir complètement solidaire au moyen d'un deuxième type de fixation la dite coque à la base (1).

REVENDICATIONS

5 (1°) Genouillère de protection semi-rigide articulée caractérisée en ce qu'elle est constituée d'une base (1) munie de mousse antichoc, d'une coque semi rigide (3), la dite coque comportant au moins une découpe de pliage principale(3a) et d'une découpe de pliage secondaire (3b)placée dans sa moitié inférieure .

10 (2°) Genouillère de protection semi-rigide articulée selon la revendication (1) caractérisée en ce qu'elle comporte des attaches élastique (2) sur les parties latérales de la base (1).

15 (3°) Genouillère de protection semi-rigide articulée selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la coque semi rigide (3) comporte des points de fixation par rivet(4) sur sa partie inférieure afin d'être maintenue solidaire à la base (1).

20 (4°) Genouillère de protection semi-rigide articulée selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la coque semi-rigide (3) comporte des points de fixation par rivets (4) à la base (1) de chaque côté de la découpe de pliage principale (3a).

25 (5°) Genouillère de protection semi-rigide articulée selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la coque semi-rigide (3) comporte des points de fixation par rivets (4) à la base (1) de chaque côté de la découpe de pliage secondaire (3b)

- 5 (6°) Genouillère de protection semi-rigide articulée selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que la coque semi-rigide (3) dispose sur l'intégralité de son pourtour d'un canal perforé (5) permettant le passage d'une couture maintenant complètement solidaire la dite coque semi rigide (3) à la base (1) au moyen d'un deuxième type de fixation.**

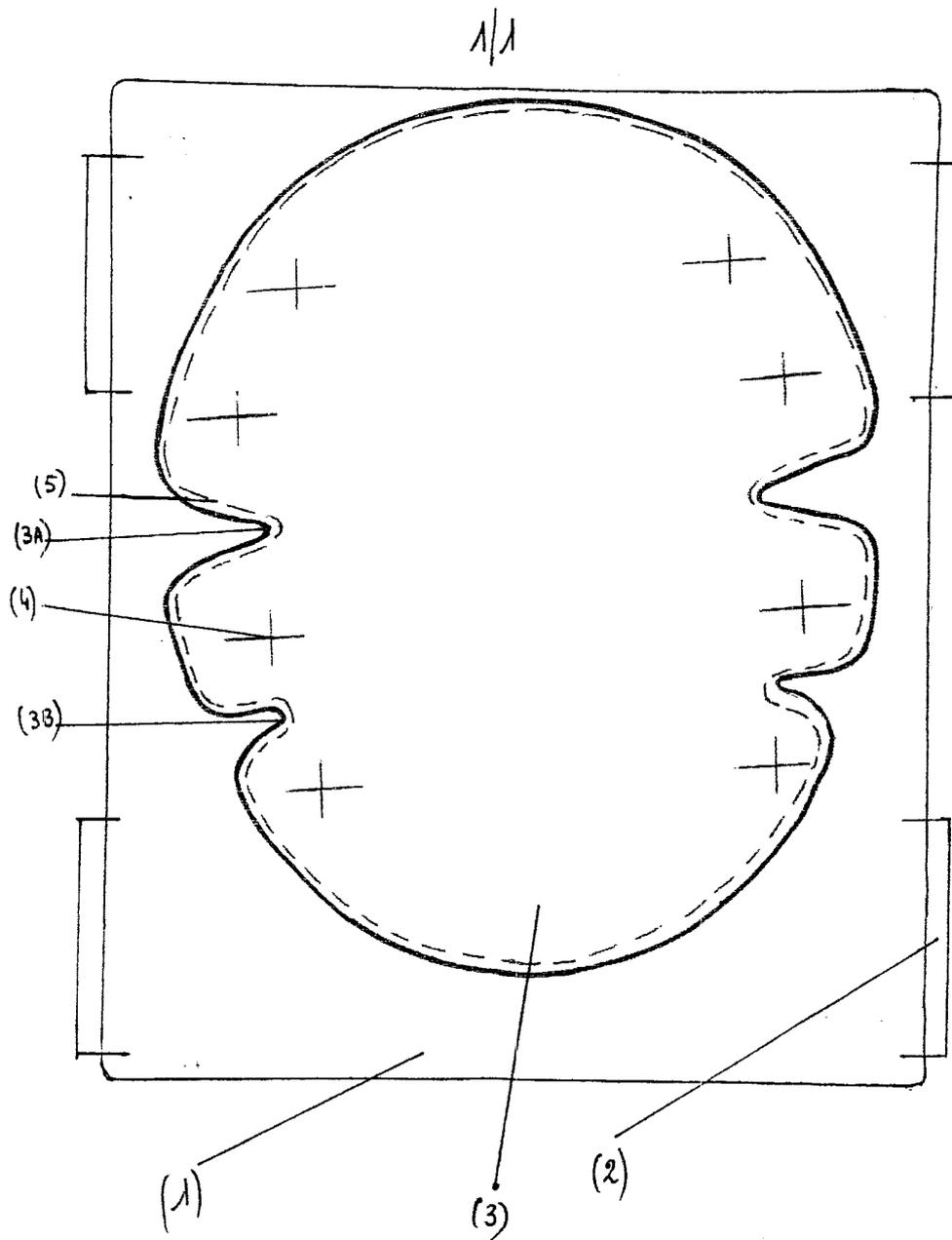


FIG 1

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 692074
FR 0702584

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	US 7 114 188 B1 (TEIGEN JAMES D [US]) 3 octobre 2006 (2006-10-03)	1,2	A41D13/06
A	* colonne 2, ligne 4 - colonne 3, ligne 44; figures 1-5 *	3-6	
Y	WO 2004/077975 A (SNICKERS EUROP AB [SE]; VIIIO MATTI [IE]) 16 septembre 2004 (2004-09-16)	1,2	
A	* page 3, ligne 4 - page 6, ligne 26; figures 1-3 *	3-6	
A	EP 0 916 370 A (JAS D EASTON INC A CORP OF THE [US]) 19 mai 1999 (1999-05-19) * alinéa [0021] - alinéa [0047]; figures 1-12 *	1-6	
A	US 4 198 708 A (FUGERE ALBERT L [US] ET AL) 22 avril 1980 (1980-04-22) * colonne 2, ligne 27 - colonne 4, ligne 62; figures 1-6 *	1,2	
A	US 5 594 954 A (HUANG CHENG-YEN [TW]) 21 janvier 1997 (1997-01-21) * colonne 2, ligne 40 - colonne 3, ligne 65; figures 1-12 *	1,2	
A	WO 94/18861 A (VIIIO MATTI [SE]) 1 septembre 1994 (1994-09-01) * page 3, ligne 38 - page 6, ligne 24; figures 1-3 *	1,2	
A	US 5 423 087 A (KRENT EDWARD D [US] ET AL) 13 juin 1995 (1995-06-13) * colonne 4, ligne 27 - colonne 13, ligne 43; figures 1-30 *	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) A41D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
8 novembre 2007		HERRY-MARTIN, D	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0702584 FA 692074**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 08-11-2007

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 7114188	B1	03-10-2006	AUCUN	
WO 2004077975	A	16-09-2004	SE 526376 C2 SE 0300603 A	30-08-2005 08-09-2004
EP 0916370	A	19-05-1999	CA 2253063 A1 US 6128779 A	14-05-1999 10-10-2000
US 4198708	A	22-04-1980	CA 1111201 A1	27-10-1981
US 5594954	A	21-01-1997	DE 29701562 U1	10-04-1997
WO 9418861	A	01-09-1994	SE 9300656 A	27-08-1994
US 5423087	A	13-06-1995	AUCUN	